



Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) : une victoire pour l'École, les élèves et les personnels !

Le CSE s'est prononcé pour le programme d'Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité avec 60 voix pour (dont celles de la FSU) et 0 contre. C'est un pas décisif vers sa publication et sa mise en œuvre. Ce programme ambitieux est indispensable : c'est un levier essentiel pour favoriser la connaissance et l'estime de soi, les relations saines et faire reculer les violences sexistes et sexuelles, les violences intrafamiliales comme les discriminations de genre. Il mêle les dimension éducative et citoyenne pour permettre aux élèves de se connaître, de connaître les autres mais aussi de grandir comme citoyen·e éclairé·e dans la société complexe qui les entoure. Des chiffres relatifs aux violences sur les enfants jusqu'aux témoignages des personnels face aux manques criants depuis la loi de 2001 instaurant 3 séances d'éducation à la sexualité par an et par niveau, tout montre l'urgence de ce programme.

La FSU a donc travaillé en responsabilité ces derniers mois pour que le programme aboutisse : participation à toutes les concertations, défense du programme d'EVARS face aux attaques des réactionnaires et de l'extrême droite, travail d'amendements au CSE (29 repris sur 50) pour aboutir à un vote pour. La FSU salue le dialogue constant et ouvert qui s'est noué autour de ce programme qui est protecteur pour les élèves, pour les familles et qui sera un véritable outil pour les personnels.

La FSU mettra désormais tout en œuvre pour que ce programme s'applique partout. Dès maintenant, une solide formation des personnels doit être organisée sur le temps de service avec notamment des échanges entre pairs et ne pourra se résumer à quelques modules en ligne. Il est nécessaire d'engager les moyens suffisants notamment en personnels sociaux et de santé tant pour la mise en œuvre de ces programmes que pour répondre à la libération de la parole qu'ils susciteront immanquablement. Il sera aussi indispensable de protéger les personnels contre toutes les attaques de groupes réactionnaires et d'extrême droite. Depuis plusieurs mois, les distributions de tracts, les menaces contre les directrices et directeurs d'écoles, les professeurs, les chefs d'établissement, les personnels de santé et de services sociaux. Ces attaques sont inacceptables. La ministre Elisabeth Borne doit tenir une position claire et ferme de protection et d'accompagnement des personnels : aucun personnel ne doit être menacé ou remis en cause parce qu'il fait son métier.

Nous ne tolérerons aucun recul face aux forces réactionnaires et d'extrême droite qui tentent ainsi de saper les fondements de l'École de la République et de la société. Tant sur le fond que sur la forme, le travail autour de ce programme a montré la voie de la construction du service public d'éducation : de l'écoute, du dialogue et une ambition.

D'autres actes doivent donc suivre sur toutes les urgences de l'École !